

CONDUITE

DES

FRANÇOIS,

PAR RAPPORT

A LA NOUVELLE ECOSSE,

DEPUIS

LE PREMIER ÉTABLISSEMENT
de cette Colonie jusqu'à nos jours.

OUVRAGE où l'on expose la foiblesse des argumens dont ils se servent pour éluder la force du Traité d'Utrecht & pour justifier leurs procédés illégitimes, dans une Lettre à un Membre du Parlement.

TRAQUIT DE L'ANGLAIS,

Avec des Notes d'un François, dans lesquelles il dis-
culpe sa Nation des imputations dont on la charge,
& où, en réfutant les paralogismes de l'Auteur An-
glois, & ses fausses assertions, il établit peremptoi-
rement les droits de la France sur les Possessions
qu'elle occupe dans l'Amérique septentrionale.



A LONDRES,

Chez les Freres VAILLANT,

1755.